
CONTRAT DE LOCATION RESERVATION SALLE POLYVALENTE

Le locataire est prié de fournir une copie de son assurance multirisques

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Numéro de téléphone :

Adresse mail (lettres capitales):

Nom de l'association :

Motif de la manifestation :

Date de location : du au

Tarif de location (hors charges) : 1^{ère} manifestation €

 2^{ème} manifestation €

(Une caution de 800€ est à remettre au président 3 mois avant la manifestation)

Fait en 2 exemplaires

Le président :

Le locataire :

PRESIDENT : HUBERT PAUL

269 RUE PRINCIPALE

67160 SCHLEITHAL

06 13 99 29 20

REGLEMENT GENERAL DE LOCATION

Salle polyvalente de Schleithal, Rue Neuve

Tel. 03 88 94 38 08

Pour les fêtes, la salle est mise à votre disposition la veille de la location à partir de 20h. Pour les mariages, la salle est mise à votre disposition la veille de la location à partir de 12h. Les clés sont à retirer chez Joseph MOOG ou Hubert PAUL.

Pour vos besoins en vaisselle, veuillez dresser et remettre la liste **10 jours** avant votre manifestation au responsable : Joseph MOOG 200 rue principale 03 88 53 61 74 ou 06 48 86 97 37.

Carrefour Contact Seebach (03 88 53 19 09) pourra également vous livrer les boissons si vous le souhaitez.

La facture de location et des frais sera à payer à Arsène KLEIN 9 rue de la Haute-Vienne, de préférence par virement avec référence de la facture ou par chèque libellé au nom de l'association sport et culture sous 15 jours.

La réservation n'est valable qu'une fois les 2 exemplaires du contrat intégralement remplis et signés.

POUR L'UTILISATION DE LA SALLE :

- **Pensez au voisinage ! Musique trop forte, bruits lors du rangement, coins fumeurs...**
 - Pensez à ramener les produits de nettoyage pour la cuisine. La vaisselle devra être lavée et essorée (plus de traces visibles).
 - L'usage de punaises, clous, agrafes ainsi que le démontage des vis de l'habillage mural sont strictement INTERDITS !
 - **La vaisselle et le matériel mis à disposition ne doit pas sortir de la salle !**
-

APRES L'UTILISATION DE LA SALLE :

- Ranger les tables et les chaises **par piles de 10** dans le local de rangement au fond de la salle.
- Balayer la salle et la scène, les escaliers et l'entrée.
- Faire le décompte et ranger la vaisselle avec le responsable.
- Vider les poubelles et les laver si nécessaire. **Les déchets sont à trier ! Ceux qui n'ont pas leur place dans les poubelles devront être enlevés par vos soins.**
- Nettoyer la cuisine (Meubles, comptoir, lave-vaisselle, cafetière, ...).
- Balayer et laver le sol de la cuisine.
- Nettoyer les toilettes et le couloir, vider les poubelles et laver le sol.
- Nettoyer l'extérieur et les abords (pas de déchets qui traînent). Penser à vider les 3 cendriers extérieurs.
- Ne pas oublier d'éteindre la sono et TOUTES les lumières.
- Vérifier que toutes les portes extérieures et fenêtres soient fermées.
- Remettre toutes les clés au responsable en signalant tous les dégâts.

Attention tout manquement au règlement sera facturé en supplément.

Le comité